



Réunion du 17 juin 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 67

Nombre de votants : 82

L'an deux-mille vingt-quatre, le dix-sept juin à 17h30, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM Jean-Pierre CAZALÈRE, Gilles LÉVÊQUE, Alain PÉDEGERT, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Maryse PAYBOU, Laurent CHERITI, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Hervé LAFITTE, Monique LARRADET, Patrick GALOPIN, Frédéric GOUAILLARDOU, Marie-Christine LUPIET, Nathalie DUPLEIX, Didier REY, Christian LÉCHIT, Marlène LE DIEU DE VILLE, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Pierre MUCHADA, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Jean-Pierre FAYET, Anne-Lise GENNEVOIS, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Luis Miguel CONEJERO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAUREAU, Jean-Jacques SENSEBÉ, Serge ARRIEULA (Suppléant de Jérôme TOULOUSE), Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Robert HAGET, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Guy ROMAIN, Laurence MOUSQUES, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM Jean-Claude MIRASSOU, Alice BENAVENTE (Pouvoir à M. Lucien PRAT), José FLORES (Pouvoir à M. Guy PEMARTIN), Daniel PÉDEPRAT (Pouvoir à Mme Idelette DEMAISON), Amandine PAINSET, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Gilles MARDELLE, Loïc COUNTRY (Pouvoir à M. Pierre ZIEGLER), Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ (Pouvoir à M. Jérôme LAY), Jean-Pierre DUBREUIL (Pouvoir à M. Emmanuel HANON), Bernard GOBERT, Corinne CARRIAT (Pouvoir à Mme Françoise RAMANANTSOA), Lindsey DEARY, Gérard IRIART (Pouvoir à Mme Anne-Lise GENNEVOIS), Joëlle BAYLE-LASSERRE (Pouvoir à M. Marc DESPLAT), Jean-Pierre BOUNINE (Pouvoir à M. Jean-Louis GROUSSET), Emilie DARSAUT (Pouvoir à M. Jacques SENSEBE), Marie DE MORO (Pouvoir à M. Jacques LABORDE), Jérôme TOULOUSE, Daniel BIROU (Pouvoir à M. Robert HAGET), Michel LABOURDETTE (Pouvoir à Mme Maryse PAYBOU), Carole LARRIEU, Sylvie DARRIEU, Francis GRINET, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ, Gérard DUCOS (Pouvoir à M. Henri POUSTIS), Maïthé MIRASSOU.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mmes Bénédicte ALCÉTÉGARAY et Nadia GRAMMONTIN.

RAPPORT N° 5 : AIDE FINANCIERE POUR L'ASSOCIATION « MANGEZ BEARNAIS ! »

Rapporteur : M. Guy PEMARTIN

Au cours d'une réunion le 22 février 2024, l'association Mangez Béarnais ! a présenté le bilan de sa première année d'activité et a souligné les difficultés rencontrées sur l'amorçage de l'activité.

Soutenue par l'ensemble des EPCI du Béarn pour son démarrage en 2023, l'association sollicite désormais leur soutien pour consolider l'activité, notamment pour participer aux frais de personnel engagés pour le déploiement de la plateforme.

Les plateformes de distribution similaires parviennent à atteindre une autonomie financière après 3 ans en moyenne. Une autonomie financière est donc visée à partir de 2026.

Un courrier a été adressé aux 8 EPCI du territoire à la fin du mois de février afin de les informer de cette demande. Une réunion a été organisée le 18 mars 2024 avec pour objectif de débattre collectivement de cette demande et d'émettre un avis conjoint à ce sujet.

Les objectifs initiaux de la plateforme ont été rappelés : fédérer les producteurs fermiers du Béarn pour faciliter l'accès à une alimentation locale dans la restauration collective, structurer les filières, promouvoir les produits locaux et soutenir les agriculteurs dans leur activité.

Concernant l'activité de l'année 2023, il est noté que l'association a démarré avec 58 producteurs adhérents et 60 clients, principalement issus de la restauration collective (75 % des ventes). Cependant, les appels d'offres n'ont représenté que 30 % du chiffre d'affaires.

Pour compenser, l'association a fait le choix de recruter une personne supplémentaire en septembre 2023 afin de renforcer la prospection de nouveaux clients.

En 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 85 000 € dont 60 000 € directement reversés aux agriculteurs locaux.

Il est souligné que ce début d'année 2024 laisse penser que le chiffre d'affaires prévisionnel de 250 000€ peut être atteint. Cependant malgré un travail important de recherche de producteurs, d'adéquation des produits, de discussion avec les gestionnaires des établissements, l'équilibre financier reste fragile. Par conséquent, l'association demande un soutien financier supplémentaire aux partenaires publics (membres du Pays de Béarn, CD 64 et CR NA) pour assurer la pérennité de l'activité.

La communauté de communes de Lacq-Orthez a voté une subvention de 2 805 € en 2023 et 2 564 € en 2024. La plateforme modifie le montant de sa demande pour 2024 qui est désormais de 3 974 € soit 1 410 € de plus. Chacun des partenaires est appelé à augmenter sa participation 2024.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'attribuer** une subvention supplémentaire au titre de l'année 2024 de 1 410 € à l'association Mangez béarnais !,
- **de préciser** que les crédits nécessaires sont demandés au budget supplémentaire 2024.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée

Pour extrait certifié conforme,

Le président,



Patrice LAURENT